

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 05 Avril 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

**Le Comité syndical, convoqué le 30 mars 2016, s'est réuni salle 101, « La City », 4 rue
Gabriel Plançon à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT,
Présidente**

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h20

Etaient présents :

C.A.G.B : BIZE Thibaut; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; GALLIOU Françoise;
LETHIER Michel; LOPEZ François; MAGNIN FEYSOT Christian; MOUGIN Philippe; POUJET Yannick;
RUTKOWSKI Serge; THIEBAUT Catherine
C.C.A.L.L : MARGUET Vincent; MAIRE Pierre
C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique; EDME Philippe
C.C.D.B.B : MENESTRIER Jean-François
C.C.P.O : DUCRET Sylvain; PROST Jean-Paul
C.C.V.M : MORALES Roland, MARCHAL François
C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; POURRET Daniel

Etaient excusés :

C.A.G.B : BARTHELET Catherine; BESANCON Jean Noel; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc;
CURIE Pascal; FIETIER Vincent; HUOT Daniel; LEMERCIER Myriam; LOYAT Michel; PREIONI Claude;
WANLIN Sylvie
C.C.D.B.B : RACLOT Franck; CONTINI Jean-Claude
C.C.V.A : PIQUARD Charles

Secrétaire de séance : M. DUCHEZEAU

Procuration de vote :

Mandants : LAITHIER Didier; FALCINELLA Béatrice
Mandataires : DUCRET Sylvain; CAULET Claudine

Objet : 8.D Actions de sensibilisation auprès des touristes

ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRES DES TOURISTES

Rapporteur : Monsieur Didier AUBRY, Vice-président

RAPPEL DU CONTEXTE

Afin de sensibiliser les touristes sur les gestes de tri lors de leur séjour sur notre territoire, l'ASCOMADE a lancé un projet à l'échelle régionale pour mutualiser les actions de communication et le portage financier. Ce projet comprend aussi bien des actions de communication que l'accompagnement d'une vingtaine d'hébergeurs dans l'aménagement de leur site.

MISE EN PLACE D' ACTIONS DE COMMUNICATION A DESTINATION DES TOURISTES

Dans le cadre de ce nouveau projet régional, l'ASCOMADE a déposé une demande de subvention auprès de l'ADEME Franche-Comté. En effet, le partenariat avec l'ADEME implique un financement minimum de l'ASCOMADE de 20 %, l'ADEME apportant 50 %. Les 30 % restants seront à ventiler entre collectivités. Etant initiateur du projet, le PREVAL Haut-Doubs a accepté de doubler sa part.

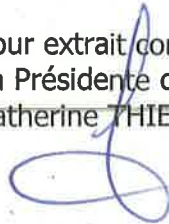
Ci-dessous la répartition financière :

Plan de financement			
	Pop. totale	Montant	%
ASCOMADE		5 330 €	20,0%
ADEME		13 324 €	50,0%
PRÉVAL HD	130 461	1 989 €	7,5%
SICTOM de la Zone Sous-Vosgienne	49 180	324 €	1,2%
SYBERT	237 082	1 549 €	5,8%
SYDOM du Jura	270 170	1 765 €	6,6%
SYTEVOM	251 063	1 639 €	6,2%
Sirtom de la vallée de Grosne	20 808	138 €	0,5%
SIEEEN	89 683	588 €	2,2%
Total		26 646 €	100,00%

A l'unanimité le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **la participation financière du SYBERT concernant la mise en place d'actions de sensibilisation auprès des touristes,**
- **l'inscription des crédits nécessaires au budget 2016 via le Budget Supplémentaire,**
- **et, autorise Madame la Présidente à signer tout acte permettant la mise en œuvre de cette participation et de ces actions.**

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0



Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le **13 AVR. 2016**